

cl

2373/Req.

Transmis pour examen à Monsieur le Préfet
de et à GITARAMA, copie de la lettre émanant de Mes-
sieurs SENZIRA, SENYONI, MBONYUBWABO et NBARUGERA.

Kigali, le 15 décembre 1961.

Le Ministre,

L. SPARANZIYE.